

Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre pour l'action non-violente



Terres Civiles

Décembre 2005 – N°31

**Le «genre»
en perspective**

en page 5

**Portrait
de John Lennon**

en page 14

**Liste d'honneur
des prisonniers
et prisonnières
pour la paix**

en page 17

Impressum

« **Terres Civiles** » est un trimestriel édité par le Centre pour l'action non-violente, association romande sans but lucratif.

Abonnement: Fr. 25.-/4 numéros ou compris dans la cotisation de membre.

Le CENAC vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Cotisation pour une année civile: Fr. 60.- (Fr. 30.- pour les «petit budget»), Fr. 90.- (pour une cotisation familiale ou 45.- «petit budget»). Les dons et autres soutiens sont les bienvenus. Pour un soutien régulier en tant que marraine ou parrain, merci de prendre contact avec le secrétariat.

Responsable d'édition:
Sandrine Bavaud

Ont apporté leur contribution:

Philippe Beck, Violetta Fasanari Bourquin, Olivier Grand, Sian Grand, Jeanne Golay, Jean Grin, Michel Mégard, Gaétan Morel, Martin Leschhorn Strebel, Amélie Perroud, Anne-Lise Visinand.

Impression: Imprimerie coopérative CRIC-Print, 1700 Fribourg

Pour nous contacter:

Centre pour l'action non-violente
Rue de Genève 52

CH -1004 Lausanne

Tél. ++41 / 21 / 661.24.34

Fax: ++41 / 21 / 661.24.36

Courriel: info@non-violence.ch

Sur Internet: <http://www.non-violence.ch>

Compte postal: 10-22368-6

De l'automne à l'hiver

Les couleurs de cet automne ont été d'une beauté vivifiante ouvrant nos cœurs à la vie, à la nature, aux rencontres avec l'autre. Une nature quotidiennement débordante d'énergie que l'homme, l'être humain, peine encore à cultiver raisonnablement si l'on se réfère à l'épuisement des ressources naturelles ou encore au débat sur les OGM. Une nature aussi parfois fatiguée qui, à sa manière, se rebelle avec virulence et dont la similitude avec les exclu-e-s de ce monde, eux aussi accablés, cassés, est manifeste.

De nombreuses initiatives incitent à la protection de l'environnement, au respect des droits humains, à l'équilibre Nord-Sud. Pourtant, malgré un certain humanisme avéré, une précarité crasse s'installe dans le monde. Le chômage, le nombre d'assisté-e-s et d'invalides, les discriminations ne cessent de croître, le lien social s'émiette. La peur s'installe. Les étrangers sont pris pour cible, la politique d'asile se durcit. La souffrance se révèle. Etouffée, la violence émerge sous de nouvelles formes, dans la rue, à l'encontre des civils. A la veille de Noël, une réalité douloureuse.

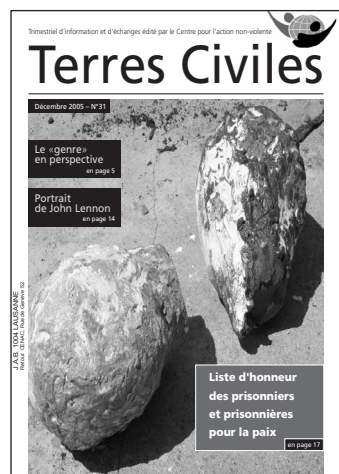
La force de la nature peut nous permettre de faire face à nos propres blessures et aux souffrances de ce monde, à trouver une tranquillité intérieure. Elle peut aussi nous offrir l'énergie nécessaire à combattre les injustices insoutenables. La détermination à réagir ou

à agir qui nous habite alors, une fois organisée, peut permettre d'établir ou de rétablir le droit des opprimés, l'accès à la liberté. Une perspective de changement social exigeant aussi de discréditer la violence, y compris la répression, pour trouver un équilibre des forces et non une imposition par la force. En posant le respect de soi et d'autrui, en reliant attitudes personnelles et actions politiques, en s'interrogeant sur les racines de la violence, en portant son regard sur le moment présent et le long terme, l'apport de la non-violence n'est pas insignifiant. Au contraire!

Si la non-violence exige de trouver la force, le courage, de refuser la soumission à l'empire de la violence, il ne suffit pas pour autant de dire non à la violence, de la condamner, de l'étouffer. Il faut encore s'interroger sur sa signification, lui trouver des réponses, pour qu'elle n'explose pas avec plus de brutalité encore. Dès lors que l'humain est doué de raison, il nous appartient donc aussi de cultiver la nature, la force qui nous habite, de faire le choix entre culture de la violence et culture de la non-violence.

Terres Civiles participe à la reconnaissance d'un monde autre que celui du déni. Puisse la lecture de ce numéro aussi être accompagnée d'un hiver recouvert de son magnifique manteau blanc, appelant à la sérénité!

Sandrine Bavaud



Vos annonces personnalisées dans Terres Civiles!

Les tarifs sont fixés en fonction de votre conscience.

Merci de prendre contact avec le secrétariat
021/661.24.34 ou info@non-violence.ch.

Délai de rédaction: 6 février 2006.

Parution: fin mars 2006.

La rédaction se réserve le droit de ne pas prendre en considération une proposition en désaccord avec le but du journal.

**CENTRE
POUR
L'ACTION
NON-VIOLENTE**



Les mots pour dire la non-violence

Action directe.

L'«action directe» consiste, pour les individus, à exercer directement leur pouvoir de citoyens dans les affaires de la cité en intervenant sur la place publique, sans passer par l'intermédiaire des institutions sociales et politiques. Ainsi, on misera, pour obtenir des changements dans la société, davantage sur l'«action de rue» que sur le «bulletin de vote». La théorie de l'action directe se fonde sur une critique du fonctionnement habituel de la démocratie «formelle» qui permet rarement au citoyen de faire vraiment entendre sa voix, d'avoir prise sur la réalité et de participer aux prises de décisions engageant l'avenir de la cité. Par le vote, le citoyen délègue son pouvoir, il ne l'exerce pas.

Le suffrage universel est l'un des éléments constitutifs de la démocratie. Il n'y a pas de démocratie sans élections libres. Elles permettent à une société de se protéger contre la dérive, toujours possible, vers un régime totalitaire. Cependant, des élections libres ne suffisent pas à garantir la démocratie de participation. Il convient de reconnaître les limites et les insuffisances du suffrage universel. Lorsque des dirigeants politiques ont été démocratiquement élus, leurs décisions sont certes légales, mais ce n'est pas pour autant qu'elles sont légitimes. Si les citoyens ont des raisons majeures pour les désapprouver, ils n'ont pas à attendre les prochaines élections pour le dire haut et fort. De même, ce n'est pas parce qu'il émane d'une majorité qu'un choix est forcément juste. Ceux qui le contestent n'ont donc pas à s'y rallier pour la seule raison qu'ils se trouvent minoritaires. Certes, il leur appartient d'œuvrer pour un changement de majorité mais, précisément pour cela, ils ne sauraient se cantonner dans l'attente inactive des prochaines élections. Il leur faut agir

directement pour interpeller l'opinion et les pouvoirs publics en dénonçant les injustices du désordre établi et en exigeant que justice soit rendue à ceux qui en sont les victimes. L'action directe des citoyens est non seulement légitime, mais elle est nécessaire à la respiration même de la démocratie.

Les plaidoyers en faveur de l'action directe se sont souvent identifiés à une apologie de l'action violente. Divers groupes d'action directe ont recouru à la violence armée non seulement pour combattre la «démocratie bourgeoise», mais pour «l'abattre». Ce qu'ils ne pouvaient attendre des élections, ils voulaient l'accomplir par la révolution; et celle-ci exigeait de recourir à la violence. Mais la violence isole la révolution. Son efficacité est surtout de renforcer les systèmes répressifs des pouvoirs établis. De fait, elle s'avère incapable de changer le désordre établi. Au-delà des impasses auxquelles on aboutit en agissant seulement dans le cadre des institutions de la démocratie parlementaire, et au-delà des contradictions dans lesquelles on s'enfermerait en agissant par la violence, l'action directe non-violente, dès lors qu'elle est organisée collectivement, peut permettre de s'opposer efficacement aux abus des pouvoirs établis, de combattre les injustices sociales et de réaliser les changements nécessaires.

L'action directe non-violente peut être légale ou illégale, selon les dispositions de la loi en vigueur, qui sont changeantes par nature. Ainsi le simple fait de distribuer un tract sur la place publique peut se faire soit en conformité avec la loi, soit en violation de celle-ci. Mais l'action illégale peut être légitime, car l'exigence de la justice doit être plus forte que la contrainte de la loi.

Tiré du «Dictionnaire de la non-violence», Jean-Marie Muller, Le Relié Poche, 2005

Sommaire

Vie du Centre	4
<i>Un nouveau membre pour le comité</i>	
<i>Etudes «genre», quel lien avec le CENAC?</i>	
Comité suisse pour le service civil	7
<i>Le temps d'un week-end pour faire le point</i>	
Sri Lanka	9
<i>La non-violence sur le terrain</i>	
Se former	11
<i>Une nouvelle formation de formateurs et formatrices à la résolution non-violente des conflits</i>	
L'objection de conscience comme mode de vie	12
John Lennon	14
<i>Un militant pour la paix</i>	
L'objection de conscience en Erythrée	16
Prisonniers et prisonnières pour la paix	17
<i>Liste d'honneur 2005</i>	
Centre de documentation	20
Clins d'oeil	24

Un nouveau membre pour le comité du Cenac

Roger Gaillard et Olivier Grand, membres restants du comité, peuvent désormais compter sur l'appui et les compétences de Marco Allenbach

En tant que nouveau membre du comité du Centre pour l'action non-violente (CENAC), je passe au bizutage traditionnel: me présenter en 2000 caractères typographiques. «C'est un très bon exercice pour toi», affirme mon épouse, car comme psychologue et formateur d'adultes, je me retrouve le plus souvent dans le rôle de celui qui écoute. Cette entrée au comité du CENAC ravive plusieurs souvenirs que je vais vous relater à titre de présentation.

Il y a 17 ans, juste après le recrutement de l'armée, je suis venu chercher au CMLK des informations concernant le service sans arme et l'objection de conscience. En effet, l'administration militaire s'était montrée fort obscure à ce sujet. L'attitude du secrétaire du CMLK m'a profondément marqué: jamais il n'a cherché à m'influencer. Je me suis senti respecté, quels que soient mes valeurs et mes choix futurs. Il répondait de manière très précise à mes questions, avec un humour fin qui aidait à encaisser la dureté des informations reçues: procédures, jugements, prison...^{*} Cet entretien unique m'a beaucoup aidé à formuler ma demande de service sans armes, puis, quelques années plus tard, à objecter.

Il y a 12 ans, c'est en lisant le «K comme King» (ancêtre de Terres Civiles) que j'ai découvert les Peace Brigades International. Depuis mon adolescence, je cherchais une façon de m'investir dans les rapports Nord-Sud sans contribuer à l'imposition de notre modèle occidental. Cette organisation,



avec son optique non-ingérente, internationale, non-violente et non-partisane, m'a donné l'occasion de m'engager en Haïti durant une année comme volontaire, puis comme membre du comité supervisant le projet.

Auparavant, le cycle de formations à la résolution non-violente des

conflits m'avait préparé au travail de volontaire, en me faisant découvrir la prise de décision par consensus, ainsi qu'une pédagogie participative particulièrement pointue pour développer des compétences dans les domaines relationnels. Depuis mon retour d'Haïti, je coanime dans ce cadre deux formations par année. C'est à chaque fois l'occasion d'apprendre, à travers la collaboration avec l'autre animateur ou animatrice, mais aussi grâce à la rencontre avec des participants motivés par les valeurs véhiculées dans ces formations.

Entrer au comité du CENAC, c'est d'une part exprimer ma reconnaissance pour un mouvement qui, directement et indirectement, a enrichi ma vie. C'est aussi, grâce aux relations avec les personnes qui s'y engagent de près ou de loin, une façon de nourrir et de faire fructifier les valeurs qui me sont chères dans la non-violence active.

Marco Allenbach

^{*} A cette époque, la loi sur le service civil n'était pas encore entrée en vigueur.

Appel à rejoindre le comité

Rejoignez, vous aussi, le comité du Cenac!

Les membres du comité du Centre pour l'action non-violente ne sont pas en nombre suffisant. Vous estimez que le Centre a sa raison d'être pour promouvoir la non-violence en Suisse romande. Vous avez du temps

pour vous engager, env. une soirée toutes les semaines et plus si désiré, le comité serait très heureux de vous rencontrer pour préciser mutuellement nos attentes. Vous doutez de vos connaissances en non-violence. Nous pouvons vous

proposer un ouvrage de référence. Vous êtes tenté-e, vous hésitez, contactez sans autre le secrétariat qui répondra volontiers à vos questions: 021/661.24.34 ou info@non-violence.ch. Les femmes sont les bienvenues, bien entendu! sb

«Check-genres» au CENAC?

7 septembre: la secrétaire du CENAC avait invité à une soirée de réflexion sur la thématique «genre», ses liens possibles avec la non-violence en général et le CENAC en particulier.

Détail piquant: les seules personnes ayant répondu à cette invitation étaient... deux hommes. Il est vrai que la douceur estivale invitait davantage à la baignade qu'à la réflexion, mais tout de même...

Après que Sandrine Bavaud eut rappelé le cadre général de la thématique «genre», esquissé dans le *Terres Civiles* n° 29, nous avons tenté de cerner les divers moments, lieux, actes, où le thème du genre¹ est pertinent au CENAC, dans toutes ses dimensions internes – les rapports entre secrétaires, comité, bénévoles, membres, voisins... – et externes – publications, visibilité publique... –.

Voici quelques-uns de ces «points genres», comme on pourrait les appeler, indices concrets, repérables, de notre attention présente ou future à la thématique du genre.

Domaine de la formation

Notre offre de formation est-elle suffisamment attentive à ce thème? Le

Cycle de formation à la résolution non-violente des conflits, notamment, en tient-il compte adéquatement? Il est vrai que la dimension «genre» hante d'innombrables conflits; elle intervient par exemple dans l'affirmation de soi, dans le rapport aux émotions, dans les stratégies d'action mises en avant, dans les rôles éducatifs et professionnels... autant de thèmes de nos journées ou week-ends grand public. Elle «croise» d'autres dimensions telles que le caractère, la situation sociale, la culture d'origine, les valeurs revendiquées...

— Même s'il est difficile pour les formatrices et formateurs de relever systématiquement les moments où telle ou telle dimension s'avère pertinente dans une situation de conflit traitée par le groupe en formation – le temps manque toujours, et rester strictement centrés sur le thème du jour est donc une contrainte permanente! –, nous avons convenu qu'un effort particulier pourrait être fait pour **souligner les**

«effets du genre» sur ces situations, et davantage encore sur la vie même du groupe: qui prend la parole en premier ou plus souvent? comment s'exerce le leadership dans le groupe? autant de moments où l'on peut voir *le genre nous travailler*, en «temps réel»!

- Pour encourager le groupe formateur à cette attention soutenue, des ouvrages traitant de la **formation au thème genre** vont être mis en exergue au centre de documentation.
- Un **module genre** sera peut-être proposé dès le programme 2006-07 du «Cycle». Il nous faut du temps pour réfléchir à la meilleure manière de l'organiser – groupe mixte ou non? quels objectifs précis?... –, puis pour lui faire la publicité qu'il mérite.

Documentation et nouveaux projets

- Bibliothèque: depuis juin 2004 ont été introduits un **nouveau mot-clé**:

Groupe de travail «Genre» au CENAC

Par rapport aux mouvements non-violents de tradition anglophone ou germanophone, la francophonie accuse un retard immense dans la prise en compte de la problématique du genre. Force est de constater que le féminisme «en français» s'est particulièrement centré jusqu'ici sur les dénonciations de *structures* discriminantes – représentation politique, accès au pouvoir économique, salaires inégaux... –, fort utiles au demeurant; mais que les dimensions *psychologiques*, émotionnelles, sont encore très sous-estimées, ou du moins sous-exploitées dans la lutte

pour la justice entre les genres.

Au concret, au quotidien, si l'on regarde les mouvements non-violents français, belges ou suisses francophones (nous ne connaissons pas assez les québécois pour nous prononcer), bien peu est fait, à notre connaissance, pour développer la justice entre les genres. Nous avons la volonté de redresser lentement ce déséquilibre!

Ce thème vous intéresse-t-il? Avez-vous envie de poursuivre la réflexion entamée dans cet article, de penser «CENAC et genre», «genre au CENAC», et d'adresser à l'occasion des propositions à la secrétaire, au comité, aux membres? Vous êtes alors

mûr-e-s pour le groupe de travail que nous souhaiterions voir créé dans ce but!

Nul besoin de réunions nombreuses, de déplacements fastidieux: si le face-à-face garde tout son charme, notamment pour faire connaissance, un fonctionnement par courriel est tout-à-fait imaginable. Aucune contrainte de rythme non plus, puisque les «productions» de ce groupe n'auront pas de délai imposé! Bref: des conditions de bénévolat idéales...

Nous attendons passionnément votre appel. Au printemps, nous ferons le point et mettrons en lien mutuel les personnes qui se seront annoncées d'ici là.

«femme // homme» (une quinzaine de références dont trois livres) et un **nouvel indice**: «305: Femmes et hommes dans la société» (deux livres, en anglais et en allemand!). Jeanne Golay, Pierre Flatt et Michel Mégard, nos bibliothécaires bénévoles, sont à la recherche d'ouvrages et textes associant non-violence et genre.

- Au-delà, nous souhaitons que quel que soit l'article rédigé (même celui-ci, oui!), l'exposition préparée, l'action envisagée, la ressource engagée, on prenne le temps de jeter sur elle ou sur lui un **regard «ciblé»**, scrutant la dimension genre: pas forcément pour jeter l'anathème sur une forme épiciène oubliée, mais bien plutôt pour vérifier la cohérence globale du projet avec l'esprit d'équité femmes-hommes dans lequel nous entendons travailler. Nous invitons fortement à s'en donner le temps et l'énergie, toutes les personnes avec qui nous travaillons au CENAC, bénévoles ou salarié-e-s; **mais aussi, vous toutes, vous tous qui nous lisez, dans vos vies et vos métiers, vos lieux de loisirs et de bénévolat...**
- Pour nous aider à tenir cet engagement dans la durée, nous rêvons qu'un petit **groupe de travail ad-hoc**, réunissant des visions, expériences et talents bien divers, serve un peu de «fil rouge» à cette thématique. Un des encadrés de cet article vous en dira plus.

Philippe Beck
avec l'aide de Sandrine Bavaud
et Michel Mégard

La formation: un acte féministe?

À la réflexion, j'arrive à la conclusion que toutes les formations que nous animons sont, au fond, des «actes féministes». J'entends par là des actes promouvant un meilleur équilibre entre les genres: que cet «équilibre» concerne le pouvoir, l'entente mutuelle, le respect pour les spécificités propres de l'un et l'autre sexe...

En effet, les valeurs qu'on promeut le mieux sont celles qu'on met en action soi-même (modèle), et lorsqu'on place autrui en situation de se mettre également en action (entraînement). Or, regardez quelles sont les valeurs qui s'exercent, avec ou sans discours explicite, dans nos formations:

- le **respect** de chacune et chacun dans sa spécificité, ses valeurs, ses coutumes... – ce qui n'exclut d'ailleurs pas de bousculer un tant soi peu les habitudes et certitudes hâtives!
- une **participation** aussi égale que possible, en aidant les personnes plus bavardes ou plus effacées que la moyenne à s'auto-réguler, dans la mesure où elles le peuvent;
- le **droit à l'écoute**, à l'**abstention**, à **stopper** le groupe en cas de difficulté ressentie: autrement dit, le respect mis en œuvre très concrètement dans toute interaction du groupe;
- la **coopération**, tant dans la vie concrète du groupe (aménagements, rangements,

nettoyages...) que dans ses activités (exercices, jeux de rôles, forums...);

- au-delà, toute la **théorie** que nous diffusons porte en elle, profondément inscrites, des valeurs traditionnellement dites féminines (même s'il n'a jamais été prouvé que cette différence fût biologique): la *communication non-violente* avec son accent sur l'empathie, les sentiments ressentis et les besoins ainsi révélés... la *négociation coopérative* et son prolongement la *médiation* avec leur insistance sur la distinction entre problème et personnes adversaires, la recherche de gains mutuels... l'*action non-violente* avec sa «bienveillance» fondamentale, sa détermination à respecter toute vie, à «convaincre plutôt que vaincre»...

Respect, écoute, équilibre, bienveillance, attention à l'émotionnel... valeurs «féminines» par tradition. Mais dont la mise en avant n'exclut en rien – tout au contraire – une dose de leurs compléments prétendument «masculins»: fermeté, courage, initiative, leadership, droiture...

Pour rendre ce monde un peu moins violent, un peu plus habitable pour toutes et tous, et en particulier pour les femmes, nous aurons bien besoin de toutes ces valeurs, issues des traditions des deux genres! Nos formations y contribuent, c'est sûr.

Philippe Beck

¹ Rappel: le «genre» fait référence aux caractéristiques et perspectives *sociales* associées au fait d'être de sexe féminin ou masculin.

Service civil: que voulons-nous pour l'avenir?

En septembre, le Comité suisse pour le service civil s'est retiré durant un week-end chez nos ami-e-s du Tessin, pour débattre du service civil et du service pour la paix. Une rencontre à laquelle le CENAC a largement contribué.

Le service militaire obligatoire disparaîtra-t-il bientôt? Bien que l'on ne veuille pas l'admettre, son orientation ressemble peu à peu à celle d'une armée semi-volontaire, semi-professionnelle: les réformes d'armée XXI vont dans ce sens, en réduisant les effectifs et en assignant aux soldats des tâches très spécifiques qui dépassent largement le cadre de la défense du territoire. A terme, la fin de l'obligation de servir devrait donc être la conséquence logique d'une série de réformes déjà mises en œuvre et qui seront suivies par d'autres dans les années à venir de ce XXI^{ème} siècle.

Ce qui est sûr, c'est que les mentalités changent. Aujourd'hui, en dehors d'une minorité de conservateurs, la population et une bonne partie du monde politique admettent assez facilement que nous n'avons plus besoin d'une armée de milice. Qui aurait osé avancer cela il y a encore dix ans?!

Paradoxalement, la fin de l'obligation de servir n'inquiète pas que les conservateurs: les défenseurs du service civil se posent aussi la question de son avenir si le libre choix de servir, chose positive, était prochainement instauré. En effet, dans la législation actuelle, le service civil est une institution qui ne fonctionne que comme entité parallèle, alternative, au service militaire. Elle n'existe donc pas comme entité en soi. Si la conscription obligatoire n'est plus, que va devenir le service civil?

Baisse générale du nombre de civilistes

Aujourd'hui, les différentes permanences du service civil en Suisse constatent une baisse générale du nombre de personnes pouvant rendre service à la communauté au lieu de le rendre à l'armée. Plusieurs raisons expliquent cette diminution: premièrement, les

recrutements sélectionnent davantage, mettant tout de suite sur la touche un certain nombre de civilistes potentiels; deuxièmement, les programmes prioritaires¹ et les lourdes contributions² dues par les organismes employant des civilistes ont tendance à limiter l'offre des affectations; finalement, raison qui est

peut voir plus loin en imaginant que l'on prépare le terrain à la fin de l'obligation de servir, y compris, par conséquent, pour les objecteurs de conscience?

L'apport essentiel des civilistes

Les milieux associatifs, sociaux, environnementaux ou humanitaires qui



Une partie des personnes présentes à Dalpe, accueillies par Silvana et Luca Buzzi

peut-être la plus importante et qui est un fait avéré depuis que le service civil a été mis en place, la sensibilisation et la promotion pour le service civil sont volontairement très faibles pour ne pas faire une concurrence trop grande au service militaire.

En clair, on ne cesse de mettre des bâtons dans les roues, particulièrement depuis que la nouvelle loi sur le service civil a été introduite début 2004. Est-ce une simple volonté de faire en sorte que trop de jeunes ne soient pas séduits par l'alternative au fusil ou est-ce qu'on

emploient des civilistes, les civilistes eux-mêmes, une bonne partie des députés politiques et même certains milieux économiques reconnaissent la nécessité et la qualité du travail fourni par les civilistes. Dans d'autres pays comme l'Allemagne, les «Zivis», en grand nombre, sont devenus tellement indispensables à l'économie que l'éventualité d'un passage à une armée professionnelle et volontaire soulève une grosse inquiétude.

Les civilistes sont tout d'abord une main-d'œuvre bon marché. La plupart

du temps, même si certains le deviennent uniquement pour ne pas faire l'armée, ils ont un sens très développé de la solidarité sociale et sont très motivés pour rendre service à la communauté. Les civilistes se sentent concernés et impliqués dans l'organisation qui les emploie et il n'est pas rare qu'ils y restent au-delà de leur période d'affectation pour travailler comme employés traditionnels, tant leur présence a été appréciée.

Resserrant les liens communautaires, apportant des appuis supplémentaires dans des domaines qui souffrent d'un manque de ressources humaines, le service civil est un facteur de cohésion qui contribue à établir un meilleur équilibre au sein de la société. Dans une plus large mesure, il contribue à faire baisser tensions et conflits naturellement présents dans tout groupe humain. En ce sens, il est également un agent certain de paix.

Le service civil remplit sans doute une haute fonction sociale et économique. Dans un système qui privilégie l'individualisme, le rendement comme finalité suprême, l'économie lucrative, il semble être une institution indispensable pour redonner une impulsion au sens communautaire et à la responsabilité envers son prochain, chez soi comme ailleurs.

Service civil volontaire pour la communauté et pour la paix ou élargissement du service civil actuel?

Il est l'heure de réfléchir à ce que nous voulons pour l'avenir. Le service civil n'est-il qu'un moyen de permettre aux objecteurs d'éviter la prison ou est-il un outil communautaire de solidarité et de cohésion sociale, et dans une plus large mesure, un outil de paix?

Mi-septembre 2005, une dizaine d'organisations regroupées dans le

Comité suisse pour le service civil, provenant de toute la Suisse, se sont réunies au Tessin pour discuter de l'avenir du service civil.

Certains sont partisans d'une transformation globale du service civil actuel vers un service civil volontaire, ouvert à tout le monde, s'inscrivant dans une perspective de coopération au développement, de solidarité à l'égard de la communauté au sens large: à l'intérieur de notre pays comme à l'étranger, dans des zones de conflits ou en situation de déséquilibre socio-économique pouvant déboucher sur la violence. C'était en quelque sorte l'idée déjà proposée au vote par le GSsA en 2001.

Les civilistes, recevant des formations financées par les fonds publics, pourraient ainsi travailler avec des ONG basées en Suisse ou effectuer des missions civiles sur le terrain (aides psychosociales, humanitaire, protection de personnes, aide au développement, reconstruction,...). En voyant encore plus loin, point ambitieux assez peu abordé pendant la réunion du Comité suisse, les affectations pourraient également être destinées à des experts, qui recevraient des formations spécifiques.

D'autres participants, plus terre à terre, ont souhaité que l'on commence par réformer très sérieusement le service civil actuel et de ne pas brûler les étapes. En d'autres termes, élargir les possibilités d'engagement et mettre fin aux barrières qui limitent l'accès au service civil. Concrètement, cela serait: ouvrir le service civil aux femmes et à tout citoyen du pays, offrir une formation gratuite à la non-violence, reconnaître la prévention et la résolution non-violente des conflits en tant que domaine d'affectation, enfin abolir l'examen de conscience.

D'un point de vue pratique, évaluer les contributions à payer à la Confédé-

ration, revoir les programmes prioritaires et réduire la durée du service civil.

A la suite d'après discussions, le consensus s'est finalement tourné vers la direction la plus pragmatique, celle de réformer peu à peu notre service civil actuel menacé de disparition. Plusieurs éléments revendiqués lors de cette réunion contiennent donc déjà l'idée de volontariat et d'engagement pour la résolution des conflits. Procéder pas à pas pour fortifier le service civil actuel sans en changer complètement la forme, considérant que pour l'instant l'armée est toujours obligatoire, fera certainement évoluer la réflexion et permettra peut-être à terme de créer un véritable service civil volontaire pour la communauté et pour la paix...à la place de l'armée.

Gaétan Morel

Pour le Comité suisse pour le service civil, secrétaire du GSsA

¹ Ces programmes prioritaires sont définis par les autorités. Ils sont censés éviter le «tourisme» de civilistes dans des domaines qui ne sont pas suffisamment «rentables», utiles à l'ensemble de la collectivité. En l'occurrence, il s'agit actuellement de la santé (EMS par exemple).

² En plus des indemnités normalement payées par les organisations pour employer des civilistes, celles-ci doivent depuis janvier 2004 s'acquitter de contributions dues à la Confédération (cela fait partie des plans d'assainissement des dépenses publiques). Selon les cas, cela peut doubler le «coût» d'un civiliste, ce qui fait que grand nombre d'organismes ne peuvent plus se permettre d'en engager.

La diaspora sri lankaise suisse et la paix au Sri Lanka

Regard et intervention du Service Civil International avec les populations concernées¹.

Depuis les années 80, ce sont principalement des Tamoul-e-s qui sont venu-e-s se réfugier en Suisse pour fuir la guerre civile sanglante du Sri Lanka. Dans la perception de la population suisse, ces derniers ont par la suite fait carrière comme marchands de drogue en blouson de cuir².

Cependant l'histoire des quelques 38'000 Tamoul-e-s en Suisse est moins

néanmoins au Sri Lanka et à son évolution. En partant de la situation de cette deuxième génération, le SCI (Service Civil International) suisse ainsi que le SCI Sri Lanka ont développé le «Diaspora Internship Project³» dans le but de renforcer le processus de paix au Sri Lanka.

Avec le «Diaspora Internship Project», le SCI se base sur deux fonde-

souvenirs traumatiques de la guerre et de la fuite. Bien que le quotidien des exilé-e-s soit désormais séparé de la zone de conflit, ces derniers restent en lien avec la vie politique à travers leur groupe d'intérêt et les médias de leur région. Entre un travail mal rémunéré et les incertitudes permanentes face à un refoulement par les autorités vers le pays d'origine, les membres de la diaspora de la première génération seraient enclins à opter pour la radicalisation. Quoiqu'il en soit subsistent des potentiels en faveur de la paix; ces potentiels sont ancrés dans les espoirs du retour, vu que le retour est lui-même conditionné par la paix.

Le pouvoir

de la deuxième génération

La deuxième génération se positionne de manière plus ouverte face au conflit du pays d'origine. Elle reste cependant une protagoniste du conflit et son pouvoir est d'autant plus grand qu'elle est intégrée dans le pays d'accueil. Elle appartient à un groupe de votant-e-s qui peut aller jusqu'à influencer la politique extérieure. C'est ce que l'on voit dans une certaine mesure avec la diaspora irlandaise aux Etats-Unis. Cela fait plusieurs générations que les membres de la descendance des émigré-e-s irlandais-e-s ont la citoyenneté américaine aux Etats-Unis. Ils devinrent dans leur ascension sociale un important groupe de votant-e-s qui non seulement suivent le conflit d'Irlande du Nord mais soutiennent aussi financièrement l'IRA et le Sin Fein. La diaspora irlandaise a exercé une pression essentielle afin que le gouvernement Clinton mette en route un processus de paix en Irlande du Nord. Avec le «Diaspora Internship Project», le SCI suisse veut permettre à la diaspora sri lankaise d'avoir un pouvoir d'action analogue.



linéaire que les préjugés ne le laissent paraître. C'est l'histoire d'emplois mal rémunérés, de la peur d'être renvoyé sans préavis, de l'espoir déçu de voir le Sri Lanka libre. Parallèlement à une vie menée en Suisse, le Sri Lanka reste le point de référence et l'option du retour dans le cas d'une paix durable au pays reste importante pour quelques exilé-e-s de première génération.

Toujours est-il que cette option n'entre pas en ligne de compte pour les jeunes de la deuxième génération. Socialisé-e-s ici, la Suisse est clairement au centre de leur vie. Au niveau professionnel et social, ils ont gravi les échelons et déjà certains prennent part à la vie politique. Ils s'identifient

ments. Premièrement, il part du principe que la diaspora est une protagoniste non négligeable dans le conflit d'un pays. Deuxièmement, il considère que la rencontre et l'échange d'expériences en face à face sont des instruments de la politique de paix qui permettent de préparer le terrain à une résolution non-violente des conflits. Ce sont ces deux éléments du «Diaspora Internship Project» que j'aimerais développer dans la suite de cet article.

La diaspora comme protagoniste

Qu'est-ce qui permet de voir le lien qu'entretient une diaspora avec le conflit au pays? Une société exilée construit en partie son identité à travers les

L'évolution de la représentation de soi

Le deuxième élément du «Diaspora Internship Project» consiste à permettre à la deuxième génération de Sri Lankais-e-s de se construire, à travers la rencontre de personnes engagées pour la paix sur place au Sri Lanka, une image personnelle du pays et du processus de paix. Quand la diaspora est détachée des réalités quotidiennes du pays, il existe un risque que les représentations amis-ennemis ne se fixent ou ne se radicalisent. Immédiatement après le Tsunami, les personnes se sont entraînées par-dessus les frontières ethniques, alors que les groupes d'intérêts politiques tentaient d'instrumentaliser les besoins d'aide afin de servir leurs propres intérêts. Le «Diaspora Internship Project» permet d'expé-

menter le quotidien, de le faire partager avec la diaspora de Suisse et si possible aussi de devenir actives et actifs dans le processus de paix. Au bout du compte, de par leur biographie qui les prédestine à agir comme des intermédiaires, les membres de la deuxième génération ont le pouvoir de renforcer ce processus de paix.

Quatre femmes dans l'équipe

Les personnes qui ont pris part au premier groupe sont revenues en Suisse cet automne. Elles avaient entre 19 et 28 ans et la majorité d'entre elles a passé toute son enfance en Suisse. Les parents appartiennent à la première génération qui a fui le Sri Lanka. Dans le milieu sri lankais, la participation est vue avec intérêt, mais aussi avec scepticisme («ça ne sert à rien...»). Le cercle d'amis au niveau international suit également les plans de leurs ami-e-s avec une attention soutenue.

Les bonnes raisons de participer résident dans les possibilités de faire une expérience dans le domaine international, de rencontrer de gens d'origines ethniques diverses au Sri Lanka, ainsi que d'apporter une contribution à la paix. Il n'est pas non plus anodin de collaborer avec une organisation qui

s'engage pour la paix et n'est d'aucune manière impliquée dans le conflit. Le groupe est un ensemble bien homogène et sensible aux choses de la politique. Il ne va pas de soi de recruter quatre femmes et ceci témoigne de la grande indépendance des participantEs vis-à-vis de la première génération. D'ici la fin de l'année 2005, c'est avec le concours des personnes ayant pris part au projet qu'on évaluera ce dernier et que l'on mettra en route la continuation du «Diaspora Internship Project».

Martin Leschhorn Strebel

¹ Une première version de cet article a paru dans le friZ 2/2005. L'auteur l'a mise à jour, pour les lecteurs et lectrices de *Terres Civiles*.

² Texte traduit de l'allemand: en Suisse Allemande le cliché selon lequel les Sri Lankais sont des dealers de drogues est peut-être plus répandu qu'en Suisse romande.

³ «Diaspora Internship Project» en anglais dans le texte, qu'on peut tenter de traduire par «Projet de stages pour la diaspora».

Pour plus d'informations

www.scich.org/sri-lanka
martin.leschhorn@scich.org
031/381.46.20

Pour s'abonner au friZ

Zeitschrift für Friedenspolitik
www.efriz.ch
01/242.85.28



Se former, un principe essentiel

Pour la deuxième année, FormAction en partenariat avec le CENAC propose une formation de formateurs et formatrices. Pour tout public, pour la dixième année consécutive, l'offre continue aussi à s'élargir. A découvrir!

▼ Formation de formateurs et de formatrices à la résolution non-violente des conflits

Printemps 2006 à Mondonville près de Toulouse

L'objectif est de former des personnes à organiser et animer un atelier, une rencontre, une formation sur le thème relatif à la non-violence ou à la résolution non-violente des conflits. Les méthodes de résolution non-violente des conflits auxquelles les participant-e-s souhaitent pouvoir former d'autres personnes sont supposées acquises. Elles ne seront pas étudiées pendant cette formation.

Trois dimensions seront abordées: l'acte de médiation (images de ce qu'est une formation, contexte, préparation et évaluation); le formateur (déontologie, valeurs, motivation, savoir-être, co-animation); les personnes à former (type de publics, participants volontaires ou contraints, dynamique du groupe, processus d'apprentissage).

La formation consistera en deux modules résidentiels de 5 jours - du 24 au 28 mai et du 7 au 11 juin 2006 - plus une visite évaluative individuelle. Les participant-e-s seront choisi-e-s en fonction de leurs motivations, leurs connaissances et expériences dans le domaine de la non-violence et de l'animation ou de la didactique. La formation sera certifiée.

A l'origine de ce projet se trouvent plusieurs formateurs et formatrices d'adultes ayant leurs racines dans le mouvement non-violent suisse romand, particulièrement autour du CENAC et de FormAction, collectif de formateurs/trices d'adultes. C'est ainsi qu'une première formation de formateurs/trices a eu lieu en Suisse romande en été 2004. Pour y donner suite, la formation à venir est plus spécifiquement organisée en partenariat avec le Centre de ressources

sur la non-violence de Midi-Pyrénées, l'Institut de formation du Mouvement pour une Alternative Non-violente et l'Université de Paix de Namur. Elle sera encadrée par Philippe Beck, Elisabeth Maheu, Julie Artus.

Coût: Fr. 1'550, pour les participant-e-s en régime «individuel»; Fr. 2170.- pour les participant-e-s envoyés par leur employeur au titre de «formation continue». Une demande de réduction peut être accordée si des fonds sont trouvés auprès d'un bailleur particulier.

Infos, questionnaire de candidature, inscriptions: auprès de Ph. Beck (pbeck@formation-nonviolence.org ou 021/802.21.80). Le délai d'inscription est fixé au 31 janvier 06. Informations aussi sur www.non-violence.ch.

AUTRES FORMATIONS Offre PBI, MIR et CENAC

▼ Animation de groupes

14-15 janvier 2006

Avec Lucienne Erb et Chantal Varrin

▼ Introduction à la médiation

4 février 2006

Avec Philippe Beck et Tania Allenbach-Stevanato

▼ Nouveau

Conflits dans les relations de travail

18-19 février 2006

Comment concilier mes idéaux de non-violence et ma réalité professionnelle et/ou associative? Quelle que soit ma position dans la hiérarchie, difficile en effet d'assumer mes rôles et mes responsabilités sous la pression d'attentes parfois contradictoires. Réservé à des participant-e-s ayant déjà suivi au minimum deux autres modules du programme, ou équivalent.

Avec Chantal Furrer Rey et Marco Allenbach

▼ Conflits de culture

4 mars 2006

Avec Lucienne Erb et Tania Allenbach-Stevanato

▼ Face à la violence

18 mars 2006

Avec Fernand Veuthey et Lucienne Erb

▼ Prise de décisions par consensus

1er avril 2006

Avec Rolf Keller et Anne Wanner

▼ Nouveau

Education et non-violence

29-30 avril 2006

Comment être à l'écoute de l'enfant sans tomber dans le laisser-faire? Poser un cadre sans être «autoritariste»? Nous aborderons des pistes concrètes pour favoriser l'estime de soi ainsi que l'auto-discipline de l'enfant, pour vivre les conflits avec et entre enfants et pour accompagner de manière éducative et respectueuse un enfant dans sa construction. Réservé à des participant-e-s ayant déjà suivi au minimum deux autres modules du programme, ou équivalent.

Avec Fernand Veuthey et Frédérique Rebetez

Toutes nos formations se déroulent à l'aide d'outils participatifs.

Lieu: Yverdon pour les formations d'une journée, Longirod (près de Morges) pour les week-ends en résidentiel.

Tarif: Fr. 140.-/journée (pour les membres Fr. 100.-) – Fr. 280.-/week-end (pour les membres Fr. 200.-), frais de pension d'env. Fr. 70.- en sus.

Pour recevoir le programme détaillé et les conditions d'inscription, contacter le secrétariat du CENAC: 021/661.24.34 ou www.non-violence.ch.

Pour les inscriptions, contacter Lucienne Erb le vendredi matin au 022/345.98.73 ou directement à partir de notre site www.non-violence.ch.

L'objection de croissance comme mode de vie¹

Comment la théorie de la décroissance économique se transfère-t-elle dans notre vie quotidienne? Une fois mise en pratique, quels en sont les éléments constitutifs en lien avec la non-violence?

Altermondialistes de tous les pays, unissez-vous... La société marchande et mondialisée dans laquelle nous vivons est issue de processus politiques et économiques bien précis. A l'heure où des événements de tout ordre menacent l'équilibre de notre planète, des voix émergent pour proposer des alternatives. On y retrouve

cette théorie, elle repose sur un constat relativement simple. Nous vivons dans un monde dans lequel l'humanité croît grâce à ses découvertes scientifiques et à l'utilisation des ressources naturelles de la terre. Une telle croissance implique, d'une part, des pertes lors de chaque transformation d'énergie. D'autre part, elle est limitée, les ressources nécessai-

technologiques⁵. Georgescu-Roegen a pourtant fait des émules et il est très clairement cité par certains regroupements et tendances comme alternative au modèle économique actuel.

La démonstration de Georgescu-Roegen est intéressante et l'ouvrage collectif «Objectif décroissance, vers un société harmonieuse»⁶ brosse bien les diverses conséquences pratiques de ce concept politique. En effet, il est possible de le comprendre et de le visualiser en pratique à divers niveaux. Nous pouvons en tirer un enseignement personnel dans notre vie de tous les jours. Nous pouvons le comprendre également comme déterminant les interactions entre groupes ou communautés. Finalement, nous pourrions faire des parallèles entre ces mises en application et la non-violence.

Application de la décroissance

Je souhaite ici me centrer sur un aspect personnel, aspect sur lequel il nous est plus facile d'avoir prise. Se sentir acteur de la lutte altermondialiste est de prime abord plus difficile que de chercher à avoir prise sur son environnement proche. Bien que dans plusieurs de ses ouvrages, Susan George invite ses lecteurs à ne pas se limiter à une forme de changements personnels du type «il suffit de se changer soi-même pour que le monde change», elle reconnaît à mimot qu'une des conditions pour qu'un autre monde soit possible, passe aussi par des changements personnels. Bref, transcrire la décroissance dans notre vie n'est pas sans difficulté non plus. Le parcours me semble passer par quelques balises que j'évoquerai ci-dessous.

Une des premières étapes consiste en une déconstruction de nos systèmes de pensées et de valeurs induits tout au long de notre enfance. D'un point de vue psychologique, une affirmation de



des mouvements qui s'affichent «altermondialiste» tels ATTAC. On y trouve aussi une profusion de regroupements ainsi que le nôtre qui ne sont pas forcément clairement engagés dans la cause altermondialiste mais qui contribuent à porter cette autre voix sur la scène citoyenne et politique.

Parmi cette mouvance qui cherche à défendre l'idée qu'un autre monde est possible², bien des groupes d'intérêts portent une attention toute particulière à la théorie bioéconomique quelque peu atypique de l'économiste et mathématicien roumain Nicholas Georgescu-Roegen (1906-1994)³. Cette théorie prend plus souvent le nom de décroissance économique, ou décroissance soutenable. Sans entrer dans les détails de

res à notre développement et à notre survie s'épuisant inévitablement. Les thèses de Georgescu-Roegen sont passées relativement inaperçues en leurs temps. Les premières ont été émises dans les années 70 en plein dans le boom économique et juste avant la troisième révolution industrielle des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cela dit, il n'a pas été le seul à déjà formuler une critique de cette société moderne. Je pense à Jacques Ellul⁴ ou à Hans Jonas, qui ont contribué, pour le premier, à émettre une critique pointue de la technique, et pour le second, à fonder le principe de responsabilité éthique consistant à prendre en considération les générations futures quant à l'utilisation des moyens

soi reposant sur un nouveau système de valeur doit s'incarner non dans notre raison mais dans notre être tant psychique, émotionnel que spirituel. J'ai l'impression qu'on ne peut échapper à quelques questions fondamentales telles que notre rapport au monde. Dans un monde dans lequel tout nous pousse à consommer et où les sujets que nous sommes sont devenus une marchandise au profit d'un système qui nous englobe, le rapport à l'économie de soi – à comprendre au sens freudien – se pose aussi à un moment donné. Pour vivre, je dois consommer. De l'air, du liquide, des solides, pour les besoins essentiels. Cela signifie aussi que tout organisme vivant rejette au long de sa vie l'excédent de l'énergie qui lui est nécessaire pour vivre. Convaincu que l'homme a, de par ses activités industrielles et économiques, un impact sur l'écosystème, que cet impact menace la survie même de l'humanité, la question est de savoir quelle est ma responsabilité personnelle dans la globalité⁷. Une fois que ces questions nous aurons occupés plus ou moins longtemps, que des prises de conscience auront eu lieu, vient le temps de changer quelque chose à nos comportements.

Acquis à contribuer à une décroissance soutenable, il se posent des questions concrètes du type: que dois-je mettre dans mon panier à commissions? Faut-il privilégier un fruit bio de l'étranger, même de France à un fruit local de saison non bio? Est-ce que j'accepte que ma fille reçoive une poupée Barbie? Est-ce que je peux rester client d'une grande banque suisse? Cela peut aller assez loin car si je me mets à décorifier tout ce que je produis, induis, rejette, quel travail/profession puis-je exercer? Quelle entreprise puis-je cautionner? L'information et l'attention doivent être constantes.

Décroissance et non-violence

Réfléchir sans cesse aux conséquences de nos comportements peut dépasser le souci écologique (rapport à l'environnement naturel) pour interroger le rapport à notre alter-ego (du domaine de la psychologie et de la psychosociologie). Ce rapport à soi vise aussi à interroger notre impact dans nos relations interpersonnelles. Qu'induisent des attitudes réactionnelles/émotionnelles? Qu'est-ce que je provoque chez mon interlocuteur quand je ne me mets pas à l'écoute de ses besoins au même titre que lorsque le monde occidental ne se met plus à l'écoute de la nature? «Penser globalement, agir localement», adage des écologistes, est aussi valable à l'échelle interpersonnelle.

Les conséquences de «l'objection de croissance» – pour autant que militer en faveur de la décroissance soit une objection de croissance – privilégient l'émulation et reconnaissent la finitude de notre domaine⁸. De doux dingues ou de dangereux pourfendeurs de progrès, telle est déjà la critique faite aux objecteurs de croissance. Vivre autrement, de manière plus douce, plus respectueuse

de notre planète, des humains, et être plus proche des vraies questions, ne serait-ce pas aujourd'hui un mode non-violent de notre rapport au monde?

Olivier Grand

¹ Voir le site <http://www.apres-developpement.org> du Réseau objecteurs de croissance ROCADe

² Lire Susan George, *Un autre monde est possible si...*, Fayard, 2004

³ Nicholas Georgescu-Roegen, *La décroissance, Entropie – Ecologie – Economie*, édition Sang de la terre, nouvelle édition 1995

⁴ Voir, Jacques Ellul, *Le bluff technologique*, Hachette, 1988

⁵ Hans Jonas a été un philosophe allemand qui a largement inspiré les écologistes allemands dans les années 80. Pour une bonne introduction à son œuvre *Une éthique pour la nature*, Desclée de Brouwer, 2000

⁶ *Objectif décroissance, Vers une société harmonieuse*, Parangon, 2003

⁷ Plusieurs sites web proposent de visualiser ludiquement cet impact. Par exemple: <http://www.footprint.ch> qui est un site du WWF

⁸ Albert Jacquard, «La finitude de notre domaine», in *Le monde diplomatique*, mai 2004

ANNONCE

REPERES: les droits de l'homme au concret

Ce manuel résulte de l'engagement du Conseil de l'Europe pour l'éducation aux droits de l'homme auprès des jeunes. Il contient 49 activités scolaires et extrascolaires prêtes à l'emploi et des informations supplémentaires.

La version française* est disponible on-line sous <http://eycb.coe.int/compass/>, la version en allemand sous www.kompass.humanrights.ch.

REPERES privilégie les expériences des jeunes en approchant les droits de l'homme là où ils vivent.

*Ce manuel, sous forme de livre, est diffusé par la Fondation Education et Développement.



John Lennon, militant pour la paix

Il y a vingt-cinq ans, presque jour pour jour, John Lennon mourait sous les balles de Mark David Chapman. Co-leader des Beatles, Lennon fut aussi un militant pour la paix.

Le 8 décembre 1980, à 22 heures 50, au bas de son immeuble, alors qu'il rentrait d'une séance d'enregistrement en studio de son album *Double Fantasy*, John Lennon était abattu par Mark David Chapman sous les yeux de Yoko Ono, son épouse. Transporté en urgence à l'hôpital Roosevelt (New



York City), il fut déclaré mort dès son admission. La nouvelle se répandit sur la planète entière. De partout dans le monde, des fans, en état de choc, se rassemblèrent et les radios diffusèrent *Imagine*, le titre le plus connu de sa carrière solo, une chanson où Lennon décrivait la possibilité d'un monde sans haine, sans violence ni frontière. Par la suite, l'enquête révéla que Chapman avait agi sans motif. Il fut condamné à la prison à perpétuité, peine qu'il purge encore.

Give peace a chance

John Lennon est surtout connu pour avoir fondé les Beatles. Mais il a aussi ardemment milité pour la paix. Plutôt que de rendre un énième hommage au musicien, j'entends ici revenir sur ses activités de pacifiste.

Le moment où Lennon prit publiquement position pour la paix et mena ses premières actions en ce sens coïncide avec son mariage avec Yoko Ono. Ce mariage eut lieu le 20 mars 1969 à Gibraltar. Dès le 25 mars, John et Yoko passèrent leur lune de miel, à l'hôtel Hilton d'Amsterdam, au lit durant huit jours. La chambre était décorée de pancartes proclamant «Hair peace», des centaines de journalistes avaient été convoqués, et, durant ces interviews, John et Yoko exposèrent leur point de vue sur la guerre du Vietnam, condamnant sans équivoque ce conflit.

Ce premier «bed-in pour la paix» (dénommé ainsi en référence directe aux «sit-in» des pacifistes) avait pour origine les antécédents de Yoko dans le monde du spectacle. John entendait profiter de sa notoriété de Beatle pour faire passer son message et «[il] était par ailleurs tout à fait conscient des sous-entendus sexuels implicites du lit (évidemment jamais réalisés) et de l'effet émoustillant qu'ils auraient sur la presse¹». Le 24 mai, John et Yoko récidivèrent. Ils s'installèrent dans la chambre numéro 1742 de l'hôtel La Reine Elizabeth à Montréal. Là encore, les journalistes vinrent nombreux interviewer le couple sur ses convictions pacifistes. C'est à cette occasion que John eut l'idée de la chanson *Give peace a chance*, qui allait devenir l'hymne de toutes les manifestations contre la guerre du Vietnam². Il se procura un magnétophone portable et enregistra la chanson seul à la guitare; Yoko et diverses personna-

lités du show business (dont Timothy Leary, le «gourou» du LSD) assurèrent les chœurs. *Give peace a chance* représente le premier grand succès de John sans les Beatles (dont la séparation ne deviendra officielle qu'en avril de l'année suivante), mais aussi le signe d'un changement clair d'attitude. Désormais, John va s'engager politiquement.

D'autres actions pacifistes suivirent. Des «bag-in» (apparitions surprises dans un sac) succédèrent aux deux «bed-in» durant toute l'année 69. Le 25 novembre, John renvoie «affectueusement» (sic) à la reine sa médaille de l'Empire britannique (reçue en 1965), afin de protester contre l'attitude de la Grande-Bretagne dans les conflits du Biafra et du Vietnam. Mais le fait qu'il ait emballé sa médaille dans un modeste papier journal allait se retourner contre lui, choquant l'opinion publique. En décembre 1969, John et Yoko organisèrent un concert au profit de l'UNICEF, intitulé *Peace for Christmas* et lancèrent une campagne mondiale d'affichage. Ces affiches proclamaient dans un premier temps «War is over, happy Christmas from John and Yoko», puis «War is over, if you want».

En 1971, John Lennon publie l'album *Imagine*, qui comprend, outre le titre éponyme, une autre profession de foi pacifiste, *I don't want to be a soldier*. En décembre de la même année, paraît un nouveau disque à teinte pacifiste, le 45 tours *Happy Xmas (War is over)*.

All you need is love

A première vue, l'engagement militant pour la paix de Lennon peut paraître surprenant. Il y a loin du rock'n'roll et des chansons d'amour du début des Beatles! Certes, diverses circonstances pourraient être évoquées. Durant cette année 1969, les Beatles ont cessé d'exister réellement comme groupe. John

devait ainsi se sentir plus libre. D'autre part, la forte personnalité de Yoko Ono a souvent été mentionnée. Mais une telle explication se révèle insuffisante. Premièrement, John Lennon n'avait jamais caché ne pas pouvoir se résigner à l'idée de faire son service militaire; il envisageait même de s'expatrier. Deuxièmement, il a, à maintes reprises, situé son militantisme pacifiste dans la droite ligne de certaines des chansons des Beatles. A ce propos, il devait déclarer: «En fait, il n'y a aucune différence entre ce qu'on fait maintenant et ce qu'on a toujours fait. L'idée de la paix a toujours été présente. On pouvait la percevoir dans les premières chansons des Beatles. Les Beatles chantaient *All you need is love*, aujourd'hui je chante *All you need is peace*³».

Cependant, il semblerait bien qu'un événement particulier fit date, dans sa prise de conscience. En septembre 1966, il participa au tournage du film de Richard Lester, *How I won the war*. Pour Lester, il était évident que son film devait démontrer l'absurdité de tout conflit armé. Tiré d'un livre de Patrick Ryan, *How I won the war* raconte l'histoire d'un groupe de soldats anglais qui ont reçu l'ordre d'aménager en plein désert un terrain de cricket pour un visiteur de marque. *How I won the war* fut mal accueilli par la critique, même si la performance de Lennon fut plutôt appréciée. A l'issue du tournage, Lennon était devenu un adversaire déclaré de la guerre du Vietnam, et de toutes les guerres⁴.

Some time in New York City

Mais Lennon adhéra également à d'autres causes. Ce qui pose problème, ce n'est pas que Lennon ait adhéré à d'autres causes, cet élément relève d'un choix personnel. Cependant, on ne peut que s'interroger sur un tel éclectisme, et

sur certains autres idéaux défendus par l'ancien Beatle.

Ainsi, dans les mois qui suivirent le «bed-in» de Montréal, Lennon se rapprocha de la ligne dure de l'agit-prop de l'extrême gauche maoïste américaine et des mouvements radicaux noirs. Mais, la plus grave erreur politique de Lennon remonte à l'été 1972. Il s'attira de nombreuses et durables inimitiés, lorsqu'il publia son album *Some time in New York City*. La pochette était un pastiche du *New York Times*, de premier abord très travaillée. C'est à l'écoute que les choses se gâtent. Lennon semble, dans ce disque, donner sa caution à toutes les causes extrémistes du moment: son soutien aux émeutiers de la prison d'Attica State voisine avec des textes en faveur de l'IRA, d'Angela Davis, entre autres. Même la chanson titre, *Woman is the nigger of the world*, qui partait pourtant d'un bon sentiment, fut très mal accueillie. Les féministes lui reprochèrent une description de la femme comme un être avant tout faible et passif; quant aux médias, s'ils ne réfutaient pas le contenu féministe de la chanson, ils regrettèrent vivement l'utilisation du mot «Nigger», la plupart des radios préférèrent même s'abstenir de la diffuser. C'est en Angleterre que la polémique fut la plus vive. Il était difficile, pour une nation qui avait le sentiment d'avoir permis à Lennon de devenir ce qu'il était, de s'entendre accusée de génocide et autres crimes atroces.

Ce n'est peut-être pas pour rien, que, dans ses disques ultérieurs, Lennon se montra plus discret, concernant ses opinions. Plus tard, Lennon ira même jusqu'à désavouer son *Some time in New York City*, estimant y avoir fait du journalisme plutôt que de la poésie. La naissance de son second fils, Sean, en octobre 1975, fut pour Lennon un véritable antidote à son militantisme

effréné et désespéré. Il mit alors sa carrière entre parenthèses, joua un nouveau rôle d'homme au foyer, laissant la gestion de ses affaires à Yoko Ono.

Lorsque, pour en revenir à ce triste mois de décembre 1980, la nouvelle de la mort de Lennon se répandit, au milieu des clameurs réclamant une sanction exemplaire à l'égard de Mark David Chapman, plutôt que de laisser libre cours à la haine, Yoko Ono eut ces simples mots: «John aimait la race humaine et priait pour elle. Faites-en autant pour lui, s'il vous plaît».

Jean Grin

¹ Paul Du NOYER: *L'Intégrale Lennon* (Les secrets de toutes ses chansons), Paris, Hors-collection, p. 20, 1998.

² Pour seul exemple, le 15 novembre 1969, près d'un demi-million de personnes l'entonnèrent à Washington devant la Maison Blanche, lors d'une manifestation contre la guerre du Vietnam. Onze ans plus tard, lorsque les fans endeuillés se rassemblèrent devant l'immeuble de Lennon, c'est le morceau qu'ils chantèrent pour honorer sa mémoire.

³ Interview cité in *The Beatles anthology*, Paris, Seuil, p. 335, 2000.

⁴ James HENKE: *Lennon, la légende* (Images et mots), Paris, Seuil, p. 25, 2003.

Objection de conscience en Érythrée

Pour la journée des prisonniers et prisonnières pour la paix, qui a lieu chaque année le 1er décembre, l'Internationale des résistants à la guerre s'est arrêtée sur l'Érythrée. Le point sur la situation.

L'indépendance érythréenne au début des années 90 a suscité beaucoup d'espoirs. Quatorze ans après, l'Internationale des résistants et des résistantes à la guerre (IRG) reçoit

les années 1952-1962. En 1961, l'Éthiopie viole les termes de l'accord et déclare que l'Érythrée devient sa 14^{ème} province. Après trente ans de lutte armée sanglante contre la domination de son voisin, l'Érythrée gagne formellement son indépendance le 24 mai 1993.

Le front de libération armé, alors sous la direction d'Issayas Afewerki, établit un gouvernement de transition et occupe les postes clés. Un régime qui depuis, après s'être rebaptisé «Front populaire pour la démocratie et la justice» (FPDJ), dirige le pays, à l'encontre de la volonté de la population. Une dictature qui dure. Les Érythréens se voient dénier leurs droits civils et humains fondamentaux, toute protestation se termine par des arrestations arbitraires, la détention et la torture. Seul Internet donne, à ceux qui y ont accès, une source d'informations non

marquée par la propagande gouvernementale.

Répression et pauvreté sont la règle

La politique étrangère a isolé le pays des organisations pour les droits de l'homme, des agences humanitaires et de la communauté internationale en général. Le dictateur a utilisé le concept d'Unité nationale pour intimider et discréditer les opposants au régime. Les minorités religieuses ont été persécutées, emprisonnées et torturées. D'après l'agence «Compass Direct», 187 chrétiens érythréens ont été arrêtés cette année. D'après «The Christian Post», le gouvernement a fermé depuis mai 2002 les églises protestantes du pays. Seules quatre religions sont acceptées: le chris-

tianisme orthodoxe, le catholicisme, le luthéranisme et l'islam.

Les objecteurs de conscience sont qualifiés par le régime de lâches et d'antipatriotes. Il n'y a ni recours légaux, ni service civil de substitution. Les conséquences de l'objection et de la désertion sont la torture systématique, l'emprisonnement de longue durée, et même la mort. Après les horreurs de la guerre frontalière avec l'Éthiopie de 1998 à 2000, le nombre d'objecteurs a augmenté. Aujourd'hui, ils sont des centaines à refuser de servir dans l'armée. Ils sont forcés de s'exiler. Nombre d'entre eux sont en Europe, en Libye, en Éthiopie ou au Soudan, demandant l'asile politique. En Allemagne, l'IAE a été fondée pour soutenir les objecteurs qui fuient l'armée érythréenne, pour la paix et l'antimilitarisme en Érythrée.

Les impacts de la guerre pour l'indépendance et de la répression qui a suivi ont exacerbé les tensions dans toute la région. Pertes en vies humaines, appauvrissement, déplacement de populations, dangers liés aux mines, pillage, confiscation de propriétés, traumatismes, caractérisent le pays. Des millions de personnes sont devenues dépendantes de l'aide extérieure, sous contrôle du gouvernement. Plus d'un tiers de la population érythréenne vit en exil.

L'objection de conscience comme chemin vers la paix

Pour que le peuple d'Érythrée puisse faire face à la crise politique, sociale et économique du pays, il est urgent que le pouvoir soit élu démocratiquement et soit constitué d'un système politique multipartite. Il est aussi nécessaire de libérer tous les prisonniers politiques et les objecteurs de conscience.

Pour y parvenir et vu le contexte actuel, l'IAE défend le refus du service militaire, du militarisme et de la guerre,



Soldats érythréens. Photo de Dawit Rezene.

les premières informations de l'Initiative antimilitariste érythréenne (IAE), de quoi être choqué-e. Le recrutement forcé, l'emprisonnement et l'exécution semblent être un fait quotidien. Pour la jeunesse érythréenne – hommes et femmes – refusant de servir, l'exil est la seule «alternative». Les témoignages montrent clairement que les résistants à la guerre d'Érythrée ont besoin de notre soutien urgent.

L'Érythrée prend son nom en 1890 avec sa colonisation par l'Italie. Suite à la seconde Guerre mondiale, la colonie érythréenne est placée sous protectorat britannique pour 10 ans. Sous l'égide des Nations-unies un accord, prévoyant une confédération regroupant l'Érythrée et l'Éthiopie, est signé pour

les idées et les enseignements de l'objection de conscience étant basés sur la paix, l'humanité et la morale. L'IAE conçoit ces revendications comme la réponse pour résister à la propagande

Contacts:

Eritrean Antimilitarism Initiative,
c/o Yohannes Kidane, Bahnstrasse
51, D-61449 Steinbach, email
yohannesk2000@yahoo.com

A découvrir

Documentation et témoignages
sur le site de l'IRG: <http://wri-irg.org/news/2005/eritrea-en.htm>

trompeuse et insoutenable de l'unité nationale et à la souveraineté nationale. Plus généralement, plus les personnes diront «Non à la guerre», plus les gouvernements pourront commencer à penser à des solutions pacifiques, à projeter de construire une société juste et sûre pour les générations à venir.

Réaliser une paix durable basée sur les droits humains, civils et politiques, implique pour l'IAE le respect du droit à l'objection de conscience et l'existence du service civil. Une perspective exigeant aussi l'établissement d'une culture de pluralisme et de tolérance, le développement du pouvoir politique sur les principes de la démoc-

ratie, l'adoption des moyens de lutte non-violents, le respect de la législation internationale.

Sandrine Bavaud

Adaptation de propos à paraître dans le «Fusil brisé» de décembre, notamment d'après un article de Yohannes Kidane¹, réfugié d'Érythrée et vivant en Allemagne, où il participe à l'IAE.

¹ Sources: Manifeste des Partis Démocratiques Érythréens et Initiative antimilitariste érythréenne.

Prisonniers et prisonnières pour la paix

Liste d'honneur 2005 éditée par l'Internationale des résistants et des résistantes à la guerre.

Comment fonctionne la liste? Tout d'abord se trouve en gras le nom du prisonnier ou de la prisonnière, puis les dates de condamnation; ensuite le lieu d'emprisonnement, si connu, et enfin la raison de détention. Les informations sur les pays des prisonniers sont en italique.

ARMÉNIE

Bien que l'Arménie ait adopté une loi sur l'objection de conscience en 2004, le pays continue à emprisonner des objecteurs de conscience. Beaucoup d'entre eux refusent aussi d'effectuer le service de substitution, parce qu'il est contrôlé par le ministère de la Défense. Vingt-deux témoins de Jéhovah ont arrêté leur service de substitution en 2005, et sont maintenant accusés de désertion.

— **Mher Manukyan** (16/12/04–

15/12/06)

— **Arman Marinosyan** (23/02/05–22/02/07)

— **Roma Karapetyan** (24/02/05–23/02/07)

— **Sergey Ovanisyan** (28/02/05–27/08/06)

— **Gevork Manukyan** (03/03/05–02/03/07)

— **Ashot Torgomyan** (14/03/05–13/03/07)

— **Sarkis Karapetyan** (06/04/05–05/10/06)

— **Tatul Gogzhyan** (15/04/05–14/12/06)

— **Armen Grigoryan** (09/06/05–08/06/07)

— **Grisha Gevorkyan** (01/07/05–30/06/07)

Institution Pénale de Kosh, Kosh, Arménie

— **Suren Barsegyan** (09/06/05–08/06/07)

— **Ashot Virabyan** (01/07/05–30/06/07)

— **Yenok Ivanyan** (01/07/05–30/06/07)

— **Grachya Sargsyan** (16/08/05–15/02/07)

En attente de jugement:

— **Akop Muradyan** (08/02/05–)

— **Vagarshak Markaryan** (17/08/05–)

— **Boris Melkumyan** (17/08/05–)

— **Artur Chilingarov** (18/08/05–)

— **Gagik Davtyan** (18/08/05–)

— **Garik Begdzanyan** (19/08/05–)

— **Artur Akopyan** (23/08/05–)

— **Shaliko Sargsyan** (26/08/05–)

Institution Pénale de Nubarachen, Nubarachen, Arménie

— **Tigran Abraamyan** (22/08/05–)

— **Garazat Azatyan** (22/08/05–)

- **Vaye Grigoryan** (22/08/05–)
- **Garik Melkonyan** (22/08/05–)
- **Karlen Simonyan** (22/08/05–)
- **Genrik Safaryan** (22/08/05–)
- **Gayk Khachatryan** (22/08/05–)

Centre de Détention de Vardenis, Vardenis, Arménie

- **Areg Avanesyan** (16/02/05–15/02/09)
Institution Pénale de Chuchi, Chuchi, Nagorno-Karabakh
Citoyen arménien qui a été affecté au Nagorno-Karabakh et emprisonné là-bas pour refus de servir. Le Nagorno-Karabakh est une enclave arménienne, indépendante de fait mais faisant partie légalement de l'Azerbaïdjan. L'armée arménienne soutient les forces du Nagorno-Karabakh, et le code pénal de la République du Nagorno-Karabakh est proche de celui de l'Arménie.

COREE DU SUD

En 2004, la Cour suprême et la Cour constitutionnelle se sont prononcées contre le droit à l'objection de conscience. Actuellement, il y a environ 1 000 objecteurs de conscience en prison, la grande majorité étant des témoins de Jéhovah. À présent, deux cas ont été soumis au Comité des droits de l'homme des Nations-unies.

ERYTHREE

- **Paulos Eyassu** (24/09/1994–)
 - **Negede Teklemariam** (24/09/1994–)
 - **Isaac Mogos** (24/09/1994–)
 - **Aron Abraha** (09/05/2001–)
 - **Mussie Fessehaye** (juin 2003–)
 - **Ambakom Tsegezab** (février 2004–)
 - **Bemnet Fessehaye** (février 2005–)
 - **Henok Ghebru** (février 2005–)
- Prison de Sawa, Erythrée
- **Amanuel Tesfaendrias** (mars 2005–)
- Prison de Wia, Erythrée

Neuf témoins de Jéhovah sont emprisonnés ensemble pour objection de conscience au service militaire. Trois témoins de Jéhovah sont emprisonnés depuis le 24 septembre 1994, pour refus d'effectuer le service militaire. Tous les trois n'ont jamais été inculpés pour leur «crime». La peine maximale pour objection de conscience est de trois ans.

ETATS-UNIS

- **Ardethe Platte** (10857-039)
(41 mois – sortira le 22/12/05)
FPC Danbury, Pembroke Station
Rt. 37, Danbury, CT 06811-0379
Action «Soc de charrue Terre et Espace Sacrés», contre les silos de missiles nucléaires du Colorado, le 06/10/02. Condamné pour sabotage.

- **Helen Woodson** (03231-045)
(106 mois – emprisonnée depuis le 11/03/04)
FMC Carswell, Max Unit, POB 27137, Ft. Worth, TX 76127
Manifestation anti-guerre, au tribunal fédéral de Kansas City, Missouri, le 11/03/04, pour violation d'obligation après sa libération de prison le 09/03/04. A plaidé coupable pour violation et quatre nouvelles charges le 18/06/04.
- **Inge Donato** (40885-050) (six mois – sortira le 06/02/06)
FDC Philadelphia, POB 561, Philadelphia, PA 19106
Condamnée en décembre 2004 pour refus de payer l'impôt pour la guerre pour des raisons religieuses.
- **Rafil Dhafir** (délibéré prévu pour le 18/11/05)
Jamesville Correctional Facility, POB 143, Jamesville, NY 13078
Poursuivi pour avoir apporté une aide humanitaire et financière aux Irakiens en violation des sanctions américaines, février 2005.
- **Michael D. Poulin** (14793-097)
(27 mois – sortira le 25/01/06)
FPC Sheridan Unit 5, POB 6000, Sheridan, OR 97378.

Conseils pour l'envoi de vos cartes et lettres

Toujours mettre la carte dans une enveloppe – Mentionner nom et adresse d'expédition sur l'enveloppe – Etre créatif: inclure des photos, des dessins – Ne rien écrire qui puisse être préjudiciable au prisonnier – Indiquer aux prisonniers les actions que vous faites pour arrêter et prévenir la guerre – Penser à ce que vous souhaiteriez recevoir si vous étiez en prison – Ne jamais commencer par: vous êtes si brave, je ne pourrais jamais faire ce que vous avez fait – Ne pas s'attendre à avoir une réponse – Si vous ne parlez pas la langue du prisonnier, essayez votre anglais! Mais sachez que même un message en français est porteur de plaisir – Se rappeler que l'année prochaine peut voir venir votre tour...

Actions

- Prenez au moins une heure et écrivez au moins quatre cartes aux prisonniers.
 - Organisez un groupe de paix, une classe ou une réunion pour une séance d'écriture collective de cartes.
 - Tenez un stand, jouez une pièce de théâtre de rue, ou faites quelque chose d'autre pour attirer l'attention et l'intérêt.
- Le CENAC peut mettre à votre disposition du matériel, lancer un appel pour une date précise.

Pour soutenir l'IRG (WRI)

Depuis 47 ans, l'Internationale des Résistant-e-s à la Guerre a publié les noms et histoires des prisonniers et prisonnières pour raison de conscience. Aidons à maintenir cette tradition:

Effectuer un don spécial «Prisonniers pour la Paix» à l'IRG afin de poursuivre ses recherches – S'abonner ou offrir la revue pacifiste/antimilitariste (Peace News ou autre) à un prisonnier de cette liste ou à une personne de votre entourage.

Pour plus d'informations, s'adresser directement auprès du WRI-IRG, 5 Caledonian Rd, London N1 9DX, Grande Bretagne. Tel: 0044/20/7278.4040; fax: 0044/20/7278.0444; office@wri-irg.org; www.wri-irg.org.

Poursuivi pour avoir endommagé des pilônes électriques, afin de montrer la fragilité de l'empire américain.

- **Laro Nicol (80430-008)** (2 ans – sortira le 15/06/06)
FCI Safford, POB 9000, Safford, AZ 85548
Militant anti-guerre et pour les droits de l'homme, attaqué pour avoir fabriqué des armes à feu et des explosifs, a plaidé «sans opposition pour éviter une peine plus longue. Plus d'informations sur <http://www.phoenixcopwatch.org/freelaro.html>.
- **Neil Quentin Lucas** (13 mois – sortira le 22/08/06)
Building 1490, Randolph Rd, Fort Sill, OK73503
Refus d'affectation après que sa demande, d'être reconnu objecteur de conscience, a été ignorée.
- **Kevin Benderman** (15 mois – emprisonné le 29/07/05)
c/o Benderman Defense, POB 2322, Hinesville, GA 31310
Officier de carrière, s'est vu refuser le statut d'objecteur de conscience, condamné pour avoir manqué à son déplacement en Irak.
- **Jerry Texiero** (attend de comparaître devant la cour martiale)
Pinellas County Jail, 14400 49th St. N., Clearwater, FL 33762-2890
Déserteur du corps des marines pendant la guerre du Vietnam pour des motifs de conscience, arrêté le 16 août 2005 (!). En attente de cour martiale.

FINLANDE

Bien que soumise à la pression des Nations-unies et d'autres institutions internationales, la Finlande continue à emprisonner les insoumis, et refuse d'aligner sa législation sur le service de substitution avec les normes internationales. Le ministre du Travail a entamé le processus de changement de la loi – pour la première fois, l'Union finlandaise des objecteurs de conscience va siéger au comité qui prépare la loi – mais la réduction de la durée du service de substitution a été exclue du mandat du comité. Aucun

changement majeur ne peut donc être attendu. Le 1^{er} octobre, douze insoumis étaient en prison, mais seulement deux (qui seront encore en prison le 1^{er} décembre) nous ont autorisés à publier leur nom.

- **Sauli Korpiluoma** (02/08/05–27/01/06)
- **Aleksei Riikonen** (12/09/05–29/03/06)
Helsingin työsiirtola, PL 36, 01531 Vantaa

GRECE

En 2005, la situation en Grèce a empiré, malgré l'attention internationale. Déjà en décembre 2004, Lazaros Petromelidis a été condamné par contumace à trente mois de prison. Il est encore libre, mais pourrait être arrêté.

D'autres objecteurs de conscience ont été emprisonnés en mai 2005, et condamnés à des peines avec sursis. Plusieurs objecteurs de conscience attendent le résultat de leur procès en appel, et pourraient être emprisonnés.

ISRAËL

Plusieurs résistants israéliens à l'enrôlement ont été emprisonnés de manière répétée, accumulant plus de cent jours de prison. Parmi eux, Alex Kohn, un des initiateurs de la lettre des lycéens (shministim), et l'objecteur druze Wissam Qabaln. Quoiqu'il en soit, la méthode israélienne d'imposer des sentences disciplinaires, allant jusqu'à cinq semaines de manière répétée, rend impossible de prévoir qui va être en prison le 1^{er} décembre. Plus d'information sur le site de l'IRG pour les mises à jour et les actions d'urgence.

PAYS-BAS

- **Turi Vaccaro** (en attente de procès)
HvB de Boschpoot, Nassausngel 26, 4811 DG Breda, Pays-Bas
Pour l'action pour le désarmement «Soc de charrue contre les bombardiers nucléaires F-16» à l'aéroport de Wroendrecht le 10 août 2005. Résultat du procès le 13/10/05.

PORTO RICO

- **José Vélez Acosta** (23883-069)
(cinq ans – sortira le 27/01/06)
USP, BOB 1033, Coleman, Floride 33521-1033, USA
- **José Pérez González** (21519-069)
(cinq ans – sortira le 15/07/08)
Edgefield FCI, PO Box 725, Edgefield, SC 29824, USA

Tous deux ont été condamnés pour conspiration, dommage sur propriété fédérale, et/ou violation d'une mesure de liberté surveillée le 1^{er} mai 2003 pour leur opposition à la base américaine de Vieques, Porto Rico. Merci d'envoyer un soutien financier pour les prisonniers et leurs familles et toute lettre qui serait retournée à: Comité de Soutien aux Arrêtés du 1^{er} Mai, PO Box 191792, San Juan, Porto Rico 00919-1792.

RUSSIE

- **Igor Sutyagin** (15 ans)
427965, Respublika Udmurtiya, g. Sarapul; ul. Raskolnikova, 53-A, YaCh-91/5, 14 otryad; Russie
Emprisonné depuis le 27/10/99, maintenant condamné pour espionnage pour avoir recherché des informations publiques sur les armes nucléaires – condamné le 7/04/04.

TURQUIE

La persécution des objecteurs de conscience a repris en avril, avec l'arrestation de Mehmet Tarhan. Il y a plus de 50 objecteurs de conscience déclarés en Turquie, la plupart d'entre eux peuvent être arrêtés à tout moment. Mais les autorités turques évitent en général d'arrêter les objecteurs de conscience – avec des exceptions, comme le montre le cas de Mehmet Tarhan.

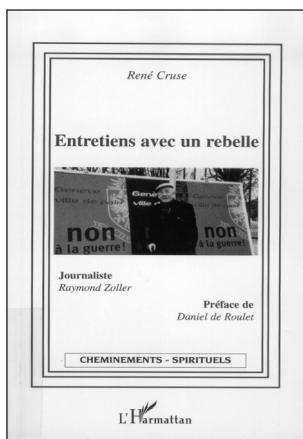
- **Mehmet Tarhan (04/06/05—)**
Sivas Military Prison, 5. Piyade Egitim Tugayi, Askeri Cezaevi, Temeltepe - Sivas, Turquie
Condamné le 10 août 2005 à quatre ans d'emprisonnement, qui représentent deux condamnations en deux ans pour la même charge. De nouvelles inculpations sont possibles.

Lectures à découvrir

Dernières nouveautés à notre Centre de documentation. Des ouvrages disponibles en service de prêt.

▼ Entretiens avec un rebelle

René Cruse; journaliste Raymond Zoller, L'Harmattan, 2005, 157 p. (Cote 261 CRU)



René Cruse était secrétaire francophone du mouvement de la Réconciliation (MIR) à l'époque où le CMLK (ancêtre du CENAC) s'est créé, en 1968. La collaboration était étroite, René faisait de fréquentes tournées de conférences en Suisse romande.

Raymond Zoller, journaliste, est allé aujourd'hui lui poser quelques questions dans sa retraite carougeoise, d'où ce livre. Le premier chapitre est un retour sur la guerre 1939-1945: l'engagement dans les Forces françaises libres, au Maroc, le débarquement, les combats, la Croix de guerre – l'horreur. Je me suis parfois senti comme étranger à moi-même, dit-il.

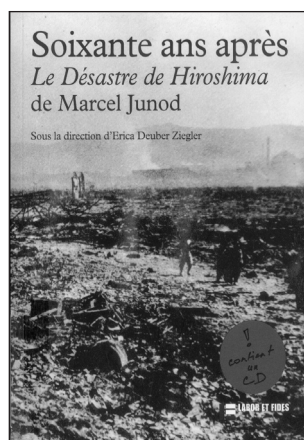
Le reste du livre est surtout consacré aux religions, à l'Eglise, à la foi. Le Jésus demandeur d'asile et exclu est bien différent du Christ en majesté dans sa robe immaculée, il n'est pas le fondateur de cette religion bourgeoise et vaticanesque qui se pavane dans les chancelleries. Autre critique: les religions sont instituées par des hommes, l'Eglise est un patriarcat forcément mysogyne.

Après avoir été 25 ans durant pasteur, René Cruse s'est éloigné de la

religion. Ses «professeurs d'énergie» se nomment Denis de Rougemont, Edgar Morin, Albert Jacquard, Théodore Monod, Jean Chesneaux, Jean Ziegler, Jean-Claude Guillebaud ou encore Jean Daniel. Les nombreuses références à des ouvrages récents montrent le dynamisme intellectuel de René qui, comme Martin Luther devant la Diète de Worms reste cohérent dans ses convictions: «Je ne puis autrement, c'est là que je me tiens.»

▼ Soixante ans après. «Le Désastre d'Hiroshima»

Marcel Junod, sous la dir. d'Erika Deuber Ziegler, Labor et Fides, 2005, 133 p. (Cote 358.39 SOI)



C'est dans le cadre de la commémoration du soixantième anniversaire du désastre d'Hiroshima qu'est sorti ce petit livre d'une centaine de pages. Il contient entre autres le rapport, relevé lors de sa visite un mois après le bombardement nucléaire, d'un Genevois qui se trouvait à l'époque à la tête de la délégation du CICR au Japon.

Le texte de Marcel Junod nous plonge dans l'époque et la réalité des bombardements atomiques dont ont souffert les villes d'Hiroshima et de Nagasaki. En lisant on sent le contraste entre d'une part les frissons d'horreur,

le vide et le silence laissé par les nombreuses victimes, mais aussi le désert qui a remplacé les habitations, les institutions, les animaux et les transports publics qui occupaient la ville avant la bombe, et d'autre part l'énergie et le sang-froid des survivants et des personnes qui se sont mobilisées afin de sauver des vies et qui ont agi concrètement. Ce court compte-rendu comporte aussi des remarques culturelles savoureuses qui avaient été soigneusement censurées lors de précédentes éditions. Des photographies ainsi qu'un enregistrement sonore viennent enrichir l'écrit.

Il est accompagné de trois textes très éclairants rédigés pour l'occasion par une autrice et deux auteurs. En préambule un exposé du contexte dans lequel cette tragédie a eu lieu: guerre du Japon tout à la fin de la seconde Guerre Mondiale. Puis le texte original de

Intéressé-e par les livres et les bibliothèques? Un peu de temps à disposition?

Le CENAC cherche un ou une volontaire intéressée à rejoindre le «groupe documentation»:

- saisie des nouveautés dans le catalogue informatisé (nécessite quelques connaissances de catalogage),
- et/ou
- gestion des acquisitions: repérer les nouveautés concernant les thèmes du cenac, faire les commandes (souvent en service de presse), assurer le suivi.

Engagez-vous, avec nous!

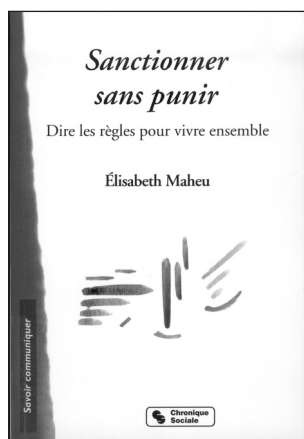
Renseignements:
<documentation@non-violence.ch>

Marcel Junod, suivi par une rétrospective succincte et très intéressante de la course à l'armement depuis Hiroshima. Les motivations et les justifications de l'époque nous sont clairement exposées. Enfin vient un apport d'informations sur les liens qu'entretiennent droit international et arme atomique, notamment les positionnements de la Cour Internationale de Justice.

Amélie Perroud

▼ **Sanctionner sans punir: dire les règles pour vivre ensemble.**

Elisabeth Maheu, Chronique sociale, 2005, 231 p. (Cote 370 MAH)



Elisabeth Maheu est actuellement formatrice à l'IUFM de Rouen sur les questions de prévention des violences et de régulation des conflits. Elle est spécialisée dans les questions d'éducation au sein de l'IFAM.

Son nouveau livre est destiné à toute personne qui doit poser des règles et faire preuve d'autorité comme par exemple auprès d'enfants de divers âges, d'adolescents, mais aussi auprès de locataires, d'employés. Ces règles sont nécessaires entre des personnes qui vivent en société, car elles contribuent à mettre des limites à des transgressions qui peuvent être plus ou moins graves ou violentes.

«L'éducation nouvelle ou non-violente» proposée dans ce livre décrit ainsi une sanction alternative définie comme une contrainte non-violente adressée au transgresseur l'incitant à se responsabiliser vis-à-vis de son acte et des conséquences de celui-ci. Contrairement à la punition qui est souvent issue d'une impulsion colérique ou d'une souffrance personnelle remontant à l'enfance, qui est humiliante et crée la peur, la sanction fait recours à la fois à la parole et à un acte sanctionnant le transgresseur l'incitant à se remettre en question. La méthode est basée sur la **triple contrainte** où le sanctionné doit chercher à réparer les dommages de son acte, à réfléchir sur le sens de la règle afin de comprendre les intérêts de celle-ci et à expliciter verbalement son acte. La sanction n'a pas pour but de sanctionner la personne, mais l'acte répréhensible.

Dans le développement de l'enfant, toute transgression est nécessaire et est souvent, si l'adulte est capable de gérer la situation, source de changement. En fait, la transgression traduit un conflit interne dont l'acte est l'expression aidant ainsi l'enfant à résoudre un malaise physique ou psychique, à exprimer ses besoins ou ses désirs. Pour permettre à l'enfant de résoudre son malaise, il est nécessaire que l'adulte accepte sa responsabilité dans son rôle et utilise ses ressources personnelles pour garder le lien avec le sanctionné et l'amener au changement.

Le livre donne de nombreux témoignages d'enfants et d'adultes; il aborde des situations et propose des exercices pour des groupes, basés la plupart du temps sur le milieu scolaire, ainsi que des pistes de réflexions personnelles pour l'adulte.

Sian Grand

Dernières acquisitions

Présentées par thème.

NON-VIOLENCE

▼ **Vivre ensemble, ça s'apprend! Spécial guide de ressources sur la gestion non-violente des conflits: 2005/2006**, Préf. Jacques Fortin & Albert Jacquard, Non-violence Actualité, 2005, 70 p. (Cote 010 RES)

▼ **La non-violence désarme les religions**, Alternatives non-violentes, 2005, 65 p. (Cote 200 NON)

▼ **Remettons la publicité à sa place par des actions non-violentes**: Collectif des déboulonneurs: 2005, 20 p. (Cote D.A.550/09) – **Dossier**: action en cours en France

▼ **La voie de la non-violence, Gandhi**, Gallimard, 2004, 118 p. (Cote 301.632 GAN) – Extraits des Lettres à l'ashram

COMMUNICATION NON-VIOLENTE

▼ **Nous arriverons à nous entendre!**, Marshall B. Rosenberg. *Qu'est-ce qui vous met en colère?* Shari Klein et Neill Gibson, Jouvence, 2005, 94 p. (Cote 158.2 ROS)

▼ **Les mots sont des fenêtres (ou des murs): Introduction à la communication non-violente**, Marshall B. Rosenberg, Ed. Jouvence, (1999) 2005, 271 p. (Cote 301.632 ROS) – Nouvelle édition augmentée

PACIFISME

▼ **Soixante ans après. «Le Désastre d'Hiroshima»**, Marcel Junod, sous la dir. d'Erika Deuber Ziegler, Labor et Fides, 2005, 133 p. (Cote 358.39 SOI) – Voir présentation ci-avant

▼ **Le cosmopolite Einstein et la bureaucratie fédérale: Exposition aux Archives fédérales suisses**, 2005, 78 p. (Cote 949.4 COS) – Dont Einstein le pacifiste

PACIFISME – ARCHIVES

▼ **Principios, Objetivos y Fundamentos del SERPAJ-AL (Documento Base)**, 1990, 14 p. (Cote BR 2018)

▼ **Internationale des résistants à la guerre: Statuts et règlement intérieur**, War Resisters' International, 1972, 9 p. (Cote BR 2019)

▼ **Zo d'Axa: mousquetaire-patricien de l'an-archie**, Pensée et Action, 1968, 91 p. (Cote 920 ZOD DAY)

▼ **Révolte dans les casernes**, Hem Day, Ed. Pensée & Action, 1952, 7 p. (Cote BR 2010)

▼ **A l'école de Godwin: La non-violence comme technique de libération**, Hem Day, Ed. Pensée & Action, 1953, 7 p. (Cote BR 2009)

▼ **Anthologie de l'objection de conscience et de raison**, présentée par Hem Day, Ed. Pensée et Action, 1951, 107 p. (Cote 355.224 ANT)

▼ **Work and sing: an international songbook**, Cooperative Recreation Service, 1948, 96 p. (Cote BR 2020)

▼ **East-West Songs**, Cooperative Recreation Service, 1960, 80 p. (Cote BR 2021)

▼ **Look Away: 56 Negro Folk Songs**, Cooperative Recreation Service, 1960, 48 p. (Cote BR 2022)

SERVICE CIVIL

▼ **Service civil - l'alternative à l'armée**, CSAJ, 2005, 13 p. (Cote BR 2015)

▼ **Zivildienst: Zulassung - Leitung - Fakten - Forderungen**, bfmz, 2005, 20 p. (Cote BR 2016)

EDUCATION

▼ **Sanctionner sans punir: Dire les règles pour vivre ensemble**, Elisabeth Maheu, Chronique sociale, 2005, 231 p. (Cote 370 MAH) – Voir présentation ci-avant

ENFANTS

▼ **Rana Igina fai la brava!**, Vilma Costetti; ill. Monika Rinaldini, Ed. Esserci, 2004, 23 p. (Cote 808.068 COS)

▼ **Zin et Zina; suivi de La crinière d'Apoya**, Syrine; ill. Agnès Mosnier, GRAD, [1999], 32 p. (Cote 808.068 SYR)

VIVRE ENSEMBLE

▼ **Respect**, paroles et musique: Jacky Lager, 2005, 42 minutes (Cote K.C.005) – CD audio, école du Grand-Saconnex

▼ **Vivre après une agression: Comment traverser le miroir de la violence**, Claude Berthoumieux, Le Souffle d'Or, (2001) 2005, 314 p. (Cote 362.88 BER)

▼ **Petit précis de révolte élémentaire: Contre la taxe sur la misère ajoutée**, Anne Carpentier, Albin Michel, 2004, 189 p. (Cote 322.6 CAR)

RELIGION

▼ **Entretiens avec un rebelle**, René Cruse, journaliste Raymond Zoller, L'Harmattan, 2005, 157 p. (Cote 261 CRU) – Voir présentation ci-avant

▼ **Religion, paix et non-violence**, A. Berghino, H. Ferechtian, P. Moreau, A. Ploix, P. Ronce, L. Dervieu, L'Harmattan, 2004, 61 p. (Cote 291 REL)

ENVIRONNEMENT

▼ **Briser un tabou: Réduire la consommation**, CERIN sàrl, 2005, 71 p. (Cote BR 2023)

▼ **Plogoff: un combat pour demain**, Gérard Borvon, 2004, 224 p. (Cote 322.6 BOR)

HOMMAGE

▼ **Hommage à Marie-Christine Mikhaïlo**, Bibliothèque du CIRA, 2005, 36 p. (Cote BR 2014)

Médiation et contrôle social

Une soirée de réflexion et d'échange

Dans le cadre de son programme de formation continue, l'association genevoise pour la médiation de quartier abordera le thème «Médiation et contrôle social», le vendredi 27 janvier 2006, de 19h à 22h, en compagnie de Daniela Gaddi de Milan.

Alors que la pratique de la médiation est de plus en plus valorisée, elle tend aussi à se professionnaliser, à devenir une marchandise, à être au service du pouvoir. Dans ce contexte, la médiation permet-elle encore aux sujets impliqués de se réapproprier le conflit?

Daniela Gaddi est italienne et criminologue. Elle travaille dans les prisons, dans les entreprises et les administrations locales, comme formatrice (conflit, travail de groupe, négociation). Elle a participé à plusieurs expériences de médiation en Italie du Nord et dans les Balkans.

Tarif: Fr. 20.- (ou selon vos revenus et votre conscience), à payer sur place. Gratuit pour les membres actifs de l'AsMéd-GE.

Renseignements et inscriptions: formation-ge@mediation-de-voisinage.ch ou directement auprès de Muriel Gonvers au 022/781.02.39 (répondeur). L'inscription est à adresser au plus tôt. Une confirmation d'inscription sera envoyée dix jours avant la session, avec les indications pratiques (en particulier le lieu!)

Alternatives non-violentes (ANV)

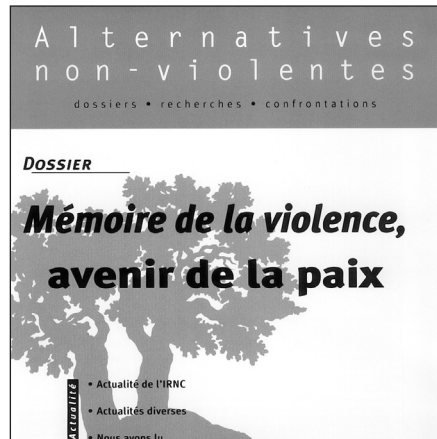
Une revue associée à l'Institut de recherches sur la résolution non-violente des conflits.

Alternatives non-violentes (ANV) propose de riches dossiers thématiques basés sur des recherches, tout en mettant en exergue des documents sur la non-violence. Des sujets abordés avec rigueur alliant théorie et situations vécues et dont les illustrations ne manquent pas de nous faire sourire. La revue est dirigée par notre ami François Vaillant.

Le dernier numéro «Mémoire de la violence, avenir de la paix» est centré sur la nécessité de se débarrasser des mythes de l'histoire «Comme quoi le sens de l'histoire est probablement un vecteur idéal pour combattre la xénophobie et le racisme, n'en déplaise aux tenants des discours ultra-sécuritaires.» Un article d'Eric Powolny, professeur des écoles détaché au pôle éducatif du Mémorial de Caen pose la question de savoir s'il faut parler d'un musée de la guerre ou d'un musée de la paix. Vincent Roussel, responsable de la commission éducation de la *Coordination française pour la Décennie* porte un regard sur le prix Nobel de la paix. Renate Wanie reprend une session sur Martin Luther King pour s'exprimer sur l'influence des femmes au sein de la contestation noire.

«La non-violence désarme les religions», «La non-violence, une aventure collective», «Action éducative et sociale, l'apport de la non-violence», sont d'autres exemples de dossiers thématiques récemment abordés par ANV. Des dossiers pouvant être commandés directement auprès de l'éditeur ou empruntés au CENAC. Quelques numéros sont également en vente au CENAC.

Pour mieux connaître la non-violence, pour soutenir la non-violence, n'hésitez donc pas à vous abonner ou à offrir un abonnement ANV qui propose désormais aussi une rubrique «Actualité.» sb



Bulletin d'abonnement

Prénom, nom et adresse:

- ☐ Je souscris un abonnement d'un an (4 numéros). Pour la France 36 €, pour la Suisse 40 €
- ☐ Je verse donc la somme de € à l'ordre de ANV
CCP 2915-21 U LYON – IBAN FR76 1390 7000 0015 3334 6200 142 –
Adresse SWIFT (BIC) CCBPFRPLYO

A retourner à ANV, Centre 308, 8 2 rue Jeanne-d'Arc, 76000 Rouen, France.
Pour plus d'informations: anv.revue@wanadoo.fr ou tel/fax 0033/2/35.75.23.44

Aux sources de la non-violence

En passant par les Etats-Unis et l'Inde, hommage et date à retenir.

▼ Hommage à Rosa Parks

Rosa Parks est décédée à l'âge de 92 ans, à son domicile de Detroit, le 24 octobre dernier. Elle avait vu sa vie basculer, et celles des Noirs américains aussi, lorsque, fatiguée de sa journée de travail, le 1er décembre 1955, elle avait refusé de



céder sa place assise à un Blanc, comme l'exigeait la loi de l'époque. Elle fut arrêtée et condamnée à une amende de 14 dollars. Un jeune pasteur de 26 ans, Martin Luther King prit sa défense et appela à un boycott des bus de la ville de Montgomery. La suite, on la con-

naît: après 381 jours de lutte pacifique, la compagnie de bus, perdant les trois quarts de sa clientèle, accepta finalement l'application d'un amendement de la Cour Suprême des Etats-Unis, déclarant anticonstitutionnelle la ségrégation raciale.

Sa disparition a été mentionnée dans la presse du monde entier. Sa dépouille fut exposée dans la rotonde du Capitole à Washington. C'est la première femme à recevoir un tel hommage.

▼ Pèlerinage aux sources de la pensée gandhienne

Du 24 février au 5 mars 2006 en Inde

L'Université Terre du Ciel et la Communauté de l'Arche de Lanza del Vasto proposent un voyage d'étude en Inde. Une étape préparatoire à un rassemblement mondial des non-violent-e-s, prévu en 2008 en Inde.

Ce pèlerinage trouvera son ancrage à Wardha à l'Institut d'Etudes Gandhiennes. Il vous emmènera dans des lieux très proches les uns des autres, par exemple à Sewagram, un ashram historique de la résistance et de l'appel à la

désobéissance civique de Gandhi, dans un monastère de femmes ou encore dans un village de lépreux et de handicapés. Le voyage sera accompagné par Louis Campana de l'Arche, Alain Chevillat (ou un représentant de Terre du Ciel) et Sadat Khan directeur adjoint de l'agence d'accueil Eastman Voyage.

Tarif: env. 1490€ si 20 participant-e-s. Sont inclus: 100€ pour une caisse de financement du projet 2008, vol (départ de Paris ou Lyon), train, bus privé, transferts; accompagnement des trois personnes citées, pension complète. Ne sont pas inclus: visas, boissons, assurance bagages-maladie-rapatriement (19 €), assurance annulation. Une «caisse de solidarité» peut être créée pour les personnes à petit budget.

S'inscrire au plus tôt (pour les réservations d'avion) en envoyant vos coordonnées et un chèque d'acompte de 500 € à l'ordre d'Infinitude.

Renseignements et inscriptions: Terre du Ciel: 0033/3/85.60.40.33 ou infos@terre-du-ciel.fr. Le programme détaillé peut aussi être demandé auprès du CENAC.



Pour nous aider à promouvoir la non-violence!

- ☛ Pour contribuer à faire entendre une voix autre que le langage de la violence.
- ☛ Pour soutenir nos différentes activités: Centre de documentation, expositions, soutien aux objecteurs, promotion du service civil volontaire de paix, interventions dans les écoles, campagnes d'information et de débat, vulgarisation...
- ☛ Pour maintenir un espace d'échanges et d'actions en faveur d'une culture de non-violence.

- ☐ Je souscris au CENAC à hauteur de Fr. par mois. Merci de me transmettre bulletins de versement*.
- ☐ J'offre un abonnement d'une année à «Terres Civiles», à:
- ☐ Je verse prochainement un don de Fr.*
- ☐ Je peux vous donner un coup de main. Merci de me contacter.

Vos références:

*Le CENAC est reconnu d'utilité publique.
Tout don est ainsi déductible des impôts.